

Mairie de POIROUX 85440
116 rue du Payré
Département de la Vendée

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 09-01-2023

N°01-2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf janvier à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Edouard de La BASSETIERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 02/01/2023

Présents : Edouard de La BASSETIERE, Roger GOMET, Nicolas BOURÉAU, Christine PASZKO, Stéphane CHAIGNE, Annie RENOUF, Laure de Maisonneuve, Joseph BERNARD, Karine GAZEAU, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Frank RABILLE, Sylvie LEBON

Absents ou excusés : Romain TESSIER, Véronique DESMARICHAUX,

Romain TESSIER a donné pouvoir à Stéphane CHAIGNE

Secrétaire : Annie RENOUF

01-2023 VENTE DE BOIS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour créer la liaison douce du sentier de la Madeleine, il est nécessaire de faire évacuer des branchages, têtes d'arbres, qui encombre le passage. Il explique qu'un citoyen de la commune s'est proposé à couper et ramasser ce bois. Monsieur le Maire propose de fixer un tarif pour cette vente.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Décide de fixer le prix à 10 €/stère, le bois qui encombre le passage à couper au sentier de la Madeleine
- Autorise Mr le Maire ou un adjoint à signer les pièces nécessaires

Fait et délibéré pour les jours, mois et an que dessus,
Pour copie conforme au registre en mairie

Fait à Poiroux, le 18 janvier 2023

Le Maire,

Edouard de La BASSETIERE

